



CANADIAN ARTS
COALITION
CANADIENNE DES ARTS

**Mémoire
pour les consultations prébudgétaires en vue
du budget de 2021**

**SORTIE DE LA COVID-19 :
CRÉER UNE ÉCOLOGIE ARTISTIQUE VÉRITABLEMENT
REPRÉSENTATIVE, ÉQUITABLE ET INCLUSIVE**

Présenté par : la Coalition canadienne des arts

Recommandations adressées au gouvernement fédéral :

1. Consacrer des fonds à une réouverture à la fois sécuritaire et respectueuse de l'environnement des salles de spectacles, et encourager le public à revenir aux arts vivants.
2. S'attaquer au racisme systémique dans le financement des arts en fournissant des fonds pour assurer une meilleure transition, la poursuite du financement de fonctionnement et de projets destinés aux organismes artistiques autochtones, de personnes racialisées, sourdes ou handicapées, ainsi qu'aux organismes artistiques communautaires.
3. Élargir les programmes de soutien du revenu, y compris l'assurance-emploi et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), et mettre en place un revenu de base universel.
4. Investir dans des innovations en matière de création numérique qui consolident la stabilité financière.
5. Faire participer le secteur privé à la relance en augmentant le crédit d'impôt pour don de bienfaisance.

À propos de la Coalition canadienne des arts

La Coalition canadienne des arts est un mouvement de collaboration non partisan dirigé par un groupe d'organismes nationaux de services aux arts et à ses membres, dont le comité directeur bénévole est composé d'artistes et d'administrateurs des arts. Nous avons tous l'intime conviction qu'un secteur des arts et de la culture fort contribue à des collectivités économiquement dynamiques, innovantes et où il fait bon vivre, et qu'une politique culturelle fédérale vigoureuse ainsi que des structures d'investissement solides profitent à la fois à la contribution des arts et de la culture à l'économie canadienne, aux collectivités canadiennes et à la position du Canada sur la scène internationale.

Les organismes membres de la Coalition canadienne des arts représentent collectivement des milliers d'artistes et des centaines d'organismes à vocation artistique. La liste des membres se trouve sur le site Web de la Coalition canadienne des arts : www.lacoalitioncanadiennedesarts.com.

Résumé

La COVID-19 a complètement bouleversé le quotidien des Canadiens et des gens du monde entier. La Coalition canadienne des arts (CCA) est vivement préoccupée par l'effet de la pandémie sur les organismes artistiques et les artistes d'un bout à l'autre du pays. Nous sommes particulièrement conscients de ses répercussions sur les artistes autochtones, racialisés, sourds et handicapés de même que les organismes et artistes du milieu communautaire qui étaient déjà en péril.

Nous sommes préoccupés par la façon dont les arts et la société canadienne en général vont se rétablir et par la nécessité de travailler ensemble pour construire une société véritablement inclusive, dans laquelle les arts jouent un rôle aussi important qu'ils l'ont fait ces derniers mois, sachant que les Canadiens ont passé leur temps libre à lire, à écouter de la musique, à regarder des films et des spectacles en ligne. Une société qui inclut résolument des échéanciers et des objectifs de reconstruction de l'écologie des arts pour devenir pleinement inclusive et représentative, en éliminant les exclusions et les obstacles historiques auxquels de nombreux artistes, organismes et leurs communautés continuent de faire face et qui sont devenus plus évidents au cours de cette crise.

Nous sommes conscients des retombées économiques des arts puisqu'en 2016, 1,7 milliard de dollars ont été dépensés dans les secteurs du tourisme culturel et sportif au Canada et, à ce titre, le soutien aux arts est essentiel à la réémergence de la société canadienne après la COVID-19. Au-delà des retombées

économiques, la CCA souhaite souligner l'importance des valeurs que les arts promeuvent et appuient dans nos collectivités. Ces valeurs d'inclusion, d'engagement et de représentation ont contribué à une meilleure compréhension de ce que nous sommes en tant que peuples vivant sur cette terre, l'île de la Tortue. Elles ont nourri la cohésion sociale de nos concitoyens, en particulier pour les Autochtones, les personnes racialisées, sourdes et handicapées, et pour les organismes et artistes du milieu communautaire qui étaient déjà en péril. Ceux-ci ont besoin d'un soutien ciblé dès maintenant pour assurer leur survie et leur contribution à une écologie des arts dynamique et équitable.

Afin de mieux comprendre ces questions, la CCA a mené une enquête auprès de ses membres et a reçu des réponses représentant plus de 5 900 organismes artistiques et culturels et 58 650 artistes à titre individuel. L'enquête donne un aperçu des problèmes qui se posent dans de nombreuses disciplines artistiques et il en ressort que :

- 85 % des répondants estiment qu'ils ne pourront pas se remettre des effets de la pandémie avant encore 18 à 24 mois; 87 % des répondants ont perçu des lacunes dans la capacité des programmes d'aide actuels à répondre aux besoins de leurs membres, mentionnant la nécessité de programmes de soutien du revenu et encourageant le gouvernement fédéral à envisager l'octroi d'un revenu de base universel. *La précarité actuelle des artistes autochtones, racialisés, sourds et handicapés et autres artistes marginalisés est particulièrement préoccupante. 69 % des répondants ont également estimé que le financement accordé par l'intermédiaire du Conseil des arts du Canada et du ministère du Patrimoine canadien n'a pas suffi à combler ces lacunes.*
- 77 % des répondants souhaitent que le gouvernement soutienne davantage les programmes artistiques de Patrimoine canadien qui étaient déjà sous-financés avant la pandémie.
- 74 % des répondants estiment qu'il faut élaborer et appuyer une stratégie de marketing coordonnée pour faire revenir le public en faisant valoir l'importance des arts et de la culture dans le soutien à la santé mentale et aux contacts au sein des collectivités, en encourageant la cohésion sociale en cette période de distanciation physique.
- 87 % des répondants attendent du gouvernement fédéral qu'il renforce le soutien à la création numérique afin de garantir que les artistes soient équitablement rémunérés et que leur travail atteigne un public.
- 56 % des répondants suggèrent des mesures incitatives pour encourager les dons privés.

La CCA juge essentiel que le gouvernement fédéral s'assure que les arts jouent un rôle nécessaire dans la reprise nationale après la pandémie. Nous sommes reconnaissants des 500 millions de dollars en financement d'urgence consacrés à ce jour au secteur des arts, de la culture et des sports et sommes conscients que d'autres gouvernements consacrent de nouvelles ressources considérables aux arts, par exemple l'Allemagne (54 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (1,57 milliard de livres)¹. En plus de ces engagements financiers, ces gouvernements mettent en place des stratégies à long terme pour aider les arts dans leurs efforts de relance². Nous encourageons le gouvernement fédéral du Canada à prendre des engagements similaires à long terme, de concert avec les provinces.

¹ <https://www.bbc.com/news/entertainment-arts-53302415>; <https://archinect.com/news/article/150191060/german-government-offers-50-billion-aid-package-to-artists> [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT].

² <https://www.artscouncil.org.uk/covid-19/covid-19-response-reset>; <https://www.artsprofessional.co.uk/magazine/article/systemic-funding-failures-its-time-fix-fault-lines>; <https://www.giarts.org/racial-equity-arts-funding-statement-purpose> [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT].

Aide nécessaire pour la relance

L'enquête de la CCA révèle que de nombreux organismes artistiques sont très préoccupés par les effets de la COVID-19 sur leurs activités. Ils s'inquiètent notamment de leur survie à l'issue de cette crise, des délais de réouverture des salles et de l'aide dont ils auront besoin pour se remettre en selle, qui comprendra la mise à disposition d'espaces sécuritaires et la promotion des arts auprès du public.

La CCA recommande un financement réservé aux infrastructures de diffusion artistique pour leur permettre de contribuer à une relance verte durable. Des fonds sont également nécessaires pour couvrir les coûts accrus liés à la mise en œuvre de pratiques visant à minimiser le risque de transmission de l'infection parmi les participants, les artistes, l'équipe de production et le personnel des salles, y compris l'achat d'équipement de protection individuel (EPI) et d'autres articles de sécurité.

Pour regagner la confiance du public, il est essentiel que tous les organismes culturels soient cohérents sur l'ensemble des plateformes afin que le public soit en sécurité et se sente à l'aise. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer pour faire reconnaître la façon dont les arts ont apaisé l'anxiété de la population en offrant un partage d'expériences pendant la crise de la COVID-19, en soulignant l'immense valeur sociale des arts en tant que forces importantes pour la relance. Voilà pourquoi la CCA lui recommande de créer une campagne « les arts pour tous » et de subventionner le coût des entrées pour la première année de réouverture des salles par l'intermédiaire d'un avantage fiscal d'un montant fixe allant jusqu'à 300 \$.

Pour que demain soit inclusif : l'équité, dès maintenant

Les arts ont toujours joué un rôle éducatif, instructif et divertissant, mais ils favorisent également l'empathie et la compréhension dans une société aux prises avec des problèmes de racisme et de préjugés. La CCA est particulièrement consciente des effets de la COVID-19 sur les organismes artistiques et les artistes autochtones, racialisés, sourds et handicapés et sur d'autres organismes artistiques et artistes marginalisés qui étaient déjà en situation précaire³. Pourtant, alors que les membres des communautés autochtones et racialisées consomment les arts dans la même mesure que les autres, ils sont gravement sous-représentés dans les rôles décisionnels dans le domaine des arts. De plus, de façon inquiétante, leurs revenus sont loin derrière ceux des artistes blancs, et pour survivre, leurs organismes comptent souvent sur des financements de fonctionnement peu élevés ou limités à des projets⁴. Les besoins en matière de services juridiques pour soutenir ces artistes sont par ailleurs importants⁵, ce qui nuit à l'encadrement, aux commandes d'œuvres et au financement des arts au Canada ainsi qu'à la présentation d'œuvres d'art aux Canadiens.

La CCA recommande que le gouvernement fédéral s'attaque aux problèmes de racisme systémique dans le financement des arts et exige la mise en œuvre de mesures d'équité assorties d'échéanciers et d'objectifs clairs pour atteindre l'égalité des résultats. Il s'agit de garantir que le financement des activités et le financement des projets associés soient accordés aux organismes artistiques et aux artistes autochtones, racialisés, sourds ou handicapés, ainsi qu'aux artistes et aux organismes artistiques du milieu communautaire. Bien qu'il existe actuellement un certain financement à cet égard, il faut allouer davantage de fonds à ces artistes, à leurs organismes artistiques.

Dans ce contexte, la CCA recommande au gouvernement fédéral de bonifier de 50 millions de dollars les programmes artistiques de Patrimoine canadien qui étaient déjà sous-financés avant la pandémie. Ces programmes (le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, le Fonds du Canada

³ <https://drive.google.com/file/d/1Xdk4y92RVwEqkQL-uCDVgEWqeGv2UIp/view> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

⁴ <https://hillstrategies.com/resource/diversite-demographique-des-artistes-au-canada-en-2016/?lang=fr>.

⁵ <https://www.pacificlegaloutreach.com/national-network-of-legal-clinics-for-the-arts?rq=now%20more%20than%20ever> [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

pour la présentation des arts, etc.), qui soutiennent la chaîne de production artistique de la formation des artistes à la présentation des œuvres, doivent être renforcés pour répondre non seulement aux besoins des organismes bénéficiaires existants, mais aussi de ceux qui ne l'étaient pas auparavant. Ils doivent notamment veiller à ce qu'un financement des activités et des projets soit octroyé aux organismes artistiques et aux artistes autochtones, racialisés, sourds et handicapés ainsi qu'aux organismes artistiques et aux artistes du milieu communautaire. De même, le gouvernement fédéral devrait augmenter de 50 millions de dollars l'allocation au Conseil des arts du Canada de manière à assurer le financement provisoire, le financement d'exploitation et le financement des projets, et veiller à ce que d'autres ressources soient fournies aux organismes artistiques ayant été gravement touchés par la pandémie, en particulier les organismes artistiques et les artistes autochtones, racialisés, sourds et handicapés ainsi que les organismes artistiques et les artistes du milieu communautaire.

De la prestation canadienne d'urgence (PCU) au revenu de base universel

Avec l'annonce du 31 juillet selon laquelle la PCU prendra fin en septembre, nous sommes reconnaissants du fait que le gouvernement inclura les entrepreneurs indépendants dans sa refonte du programme d'assurance-emploi.

La PCU a été une véritable bouée de sauvetage financière pour les artistes, leur permettant d'éviter la faillite et la pauvreté. Toutefois, comme les artistes et les travailleurs culturels ne peuvent pas revenir à une économie culturelle pleinement fonctionnelle tant que toutes les restrictions sur les rassemblements publics ne sont pas levées, ils n'auront pas accès à de nombreux marchés de participation culturelle. La grande majorité des programmes ont été annulés à jusqu'à la fin de l'année civile sans confirmation quant aux nouvelles dates prévues, ce qui prive ainsi les artistes d'activités génératrices de revenus. Puisqu'il s'écoulera encore beaucoup de temps avant que les artistes recommencent à toucher un revenu, tout nouveau programme doit continuer de soutenir ceux qui ne peuvent retourner au travail au moins jusqu'à la fin mars 2021, soit un an après les premiers effets de la COVID-19.

L'adaptation de la PCU et de son successeur en un programme permanent de revenu de base garantirait efficacement un avenir stable, dans le cadre duquel la nature changeante de l'emploi pour tous les Canadiens est reconnue. En outre, un programme de revenu de base assurerait l'équité et réduirait la pauvreté tout en continuant à soutenir une économie culturelle florissante. Il permettrait de s'attaquer à la douloureuse réalité de longue date selon laquelle ceux qui contribuent le plus, qui sont véritablement le moteur de cette industrie de 53,1 milliards de dollars, à savoir les artistes, sont les moins bien payés pour leurs contributions à un service incontestablement essentiel.

Renforcement des capacités de création numérique

Depuis le début de la pandémie, les Canadiens se tournent de plus en plus vers les expériences numériques dans le domaine des arts. C'est ainsi qu'ont été exposés les défis auxquels se trouvent confrontés les artistes et les organismes artistiques pour répondre aux exigences de leurs concitoyens tout en étant rémunérés équitablement pour leur propre travail. Le développement et l'utilisation de la technologie numérique dans les arts devraient être utiles dans tous les aspects de la présentation et de l'administration des arts et procurer un soutien en ce qui concerne les droits et les licences des artistes.

Le passage des prestations sur scène aux expériences numériques durant cette pandémie a également mis en évidence les graves lacunes en matière de technologies, d'accès aux données et d'infrastructures que subissent les communautés racialisées et autochtones. Il a démontré que de nombreux organismes ont besoin d'investissements importants en matière de technologies et de formation de base. Il a également fait ressortir la nécessité d'actualiser les régimes actuels de droits d'auteur, de licences et de redevances, qui doivent être rapidement adaptés aux réalités des arts numériques.

En conséquence, la CCA recommande que le gouvernement fédéral investisse dans les technologies, la formation et les soutiens nécessaires à la création d'expériences d'arts numériques accessibles pour lesquelles les créateurs sont rémunérés équitablement.

Mobilisation du secteur privé dans la relance

Les organismes qui sont parvenus à constituer des fonds de dotation et à nouer de relations solides avec les donateurs ont de meilleures chances de survie après la pandémie. En augmentant le crédit d'impôt pour don de bienfaisance, le gouvernement peut inciter le secteur privé à participer à la relance.

Demande de comparution

La Coalition canadienne des arts serait heureuse de comparaître devant le Comité permanent des finances. Une invitation à cet effet peut être envoyée par courriel à l'adresse suivante : info@canadianartscoalition.com.